

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)



MEMOIRE DE MAITRISE
ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
ET DU SPORT

THEME :

**CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT
DU TIR A L'ARC AU SENEGAL**

Présenté et soutenu par :
M. Abdoulaye NDIAYE

Sous la Direction de :
M. Djibril SECK
Docteur en biomécanique à l'INSEPS

Année académique : 2002/2003



DEDICACES

Au nom d'Allah le clément, le miséricordieux, gloire à son Prophète Mohamed (PSL)

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui depuis ma tendre enfance m'ont entouré d'affection, et m'ont comblé d'amour.

- Particulièrement à mon père Samba NDIAYE qui m'a inculqué le culte du travail bien fait, de part votre rigueur et méthode qui m'ont permis de m'engager sans ambages et de façon totale dans mes études. Je sais que vous attendez beaucoup de moi, mais sachez que je ne vous décevrai jamais.
- A ma mère Marième DIAGNE qui a toujours su satisfaire mes caprices et mes désirs. Vous m'avez su me guider, me conseiller m'encourager, me protéger et m'entourer d'un amour inestimable. Vous êtes la meilleure maman du monde.
- A mes frères et sœurs Moussa, Sidiki, Sergine Fallou, Ndèye Awa, Ndèye Astou , Fatou, Assa et Aïda NDIAYE avec qui j'ai une très forte relation familiale. En effet sachez que vous êtes ce qu'il y a de plus cher au monde à mes yeux.
- A ma grand mère feu Aïssata KOUNDIO, que Dieu le Tout Puissant t'accueille dans son Paradis.

- A mes très chères amies Daba THIAW Laye ; Sokhna KEITA, Fama Ndoye, Awa BA, Mame Yacine Mbath, Ndèye Astou Badji, Ngoné Seck, Ngoné LO, Adama BA. Sachez que vous faites aussi partie de ceux qui me sont très chers. Que Dieu dans son éternel amour nous garde pour la vie éternelle ensemble et unis.
- A mon oncle Mamadou DIALLO, vos conseils et votre soutien m'ont permis d'avoir envie de faire toujours du bien.
- A tous mes amis Ousseynou NDIAYE, Sambou GUEYE, alioune Badara CISS, Mansour DIOP, Cheikh FALL, Vieux SAGNA, Kaoussou SAMBOU, Mame Birame SAMBOU, Sadia GOUDIABY, Jonas SAMBOU, Mamadou SEYE, Bécaye DIARRA, Ousmane BIAMBANG, Abdou DIOUF, Abdoulaye SANE, Abdoulaye SOW, Amady DIALLO, Salif DIENG qui par votre spontanéité et votre ouverture m'ont fait découvrir ce qu'est l'amitié.

A tous mes camarades de classe et à tous les étudiants de l'INSEPS dont les souvenirs et les agréables moments passés ensemble resteront gravés à jamais dans ma mémoire.

REMERCIEMENTS

Au tout Puissant Seigneur, Dieu de m'avoir donné la force et le courage d'être arrivé au bout de mon travail.

- Tous mes remerciements vont à l'endroit de Monsieur Djibril SECK qui par sa rigueur, son goût du travail bien fait, a voulu m'encadrer dans mes recherches.
- A Monsieur Xavier LARCHER qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de travail.
- Au président du CNPTA pour toute sa disponibilité. Sachez que je n'oublierai jamais cette aide qui fut décisive.
- A Monsieur KANE pour son inestimable aide
- A Monsieur SANE pour toute la disponibilité et la collaboration dont il a fait preuve a mon égard
- A tous les professeur de l'INSEPS

A tous les pratiquants et dirigeants du tir à l'arc Sénégalais.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION.....	1
<u>CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE.....</u>	4
I - HISTORIQUE DU TIR À L'ARC.....	4
II - EQUIPEMENT DE LA DISCIPLINE.....	6
A - Aménagement des terrains.....	6
B - Equipement des sites de tir.....	7
1) Blasons.....	7
2) Cibles.....	10
C - Equipement des archers.....	10
1) L'arc.....	10
2) La corde.....	14
3) Les flèches.....	14
4) Un repose flèche.....	15
5) Un viseur.....	15
6) Des utilisateurs et compensateurs.....	15
7) Une protection des doigts.....	15
8) Des accessoires.....	15
III - La Sécurité.....	16
A - Le terrain de tir.....	16

B – La sécurité des archers.....	16
IV – Les épreuves du tir à l’arc.....	18
A- Les épreuves de compétition.....	18
1) L’épreuve FITA (Fédération Internationale du Tir à l’arc) sur cibles en plein air.....	18
2) L’épreuve olympique.....	18
B – Les épreuves de loisir.....	19
1) Le tir à l’arc aventure.....	19
2) Le tir à l’arc passion.....	20
3) Le tir à l’arc détente.....	20
V – Valeur des scores.....	22
VI – Le tir à l’arc au Sénégal.....	22
A – Organisation.....	22
B – Les réalisations du CNPTA (Comité National de Promotion du Tir à l’Arc).....	24
<u>Chapitre II : Méthodologie.....</u>	27
I – La population de l’enquête et les instruments de collecte des données.....	27
1) Les sujets.....	27
2) Les instruments de collecte des données.....	27
II – La collecte des données.....	27

III – Les limites de notre étude.....	28
IV – Traitement des données.....	28
<u>Chapitre III</u> : Présentation, commentaire et discussion des Données.....	30
Conclusion.....	40
Propositions.....	42
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>.....	45
<u>ANNEXE</u>	

INTRODUCTION

La situation actuelle du tir à l'arc est la résultante d'une longue évolution qui remonte aux origines de l'homme. Ce dernier a toujours cherché le meilleur moyen d'envoyer un projectile à distance, avec le plus de précision possible des peintures pariétales d'Espagne, des pointes des flèches en silex taillé attestent que dès l'an 10 000 avant Jésus Christ, l'homme utilise pour la chasse un arc déjà performant, qui lui permet d'atteindre à distance oiseaux, petit et même gros gibier.

Dans l'antiquité, au Moyen âge et jusqu'aux temps modernes l'arc est une redoutable arme de combat, utilisée sur de nombreux champs de bataille : en Asie, en Mésopotamie en Amérique en Europe et en Afrique ; seules certaines îles d'Océanie et les Antilles ont ignoré l'usage de l'arc.

Le tir à l'arc est une pratique dans la logique du jeu traditionnel. Les finalités sont morales : il s'agit de développer, par le jeu, les facultés de maîtrise de soi et de volonté. La pratique est codifiée suivant les règles de la chevalerie d'arc, système de référence qui fait foi en la matière. Il s'agit de se comporter selon le code de l'honneur et de la bienséance et de former un homme responsable et maître de lui.

Le tir à l'arc connaît depuis les années soixante dix une diversification dans sa pratique tant au niveau des championnats que de celui des spécialités compétitives :

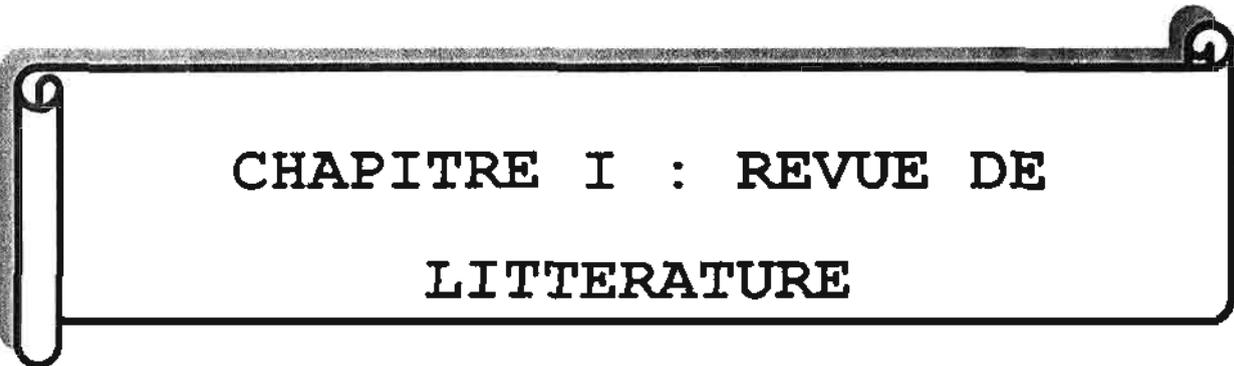
- la pratique se diversifie avec le tir nature, le tir en campagne le tir sur cibles volumétrique ;
- les championnats se diversifient avec les championnats d'Europe, continentaux et du monde...

Au Sénégal, pendant l'époque coloniale, l'arc était la principale arme qu'utilisaient nos résistants lors des batailles contre l'envahisseur. Autrement dit il était considéré comme un moyen de défense ; mais aussi il était utilisé pour la chasse.

Discipline sportive récente dans notre pays, le tir à l'arc est géré par un comité national provisoire (CNP).

C'est une discipline sportive qui pourrait être développée dans la mesure où elle peut être pratiquée par toutes les couches de la population, elle demande beaucoup plus de précision et d'adresse que l'aspect physique. Pour cela il nous semble nécessaire d'étudier l'état actuel des archers sénégalais. En d'autre terme, il s'agit de faire une étude descriptive du tir à l'arc au Sénégal.

Ainsi pour apporter notre modeste contribution au développement du tir à l'arc, nous allons présenter l'activité en détail avant d'aborder la partie spécifique du travail à savoir qu'elle solution pourrions-nous préconiser pour un meilleur développement de cette discipline sportive dans notre pays ?



CHAPITRE I : REVUE DE
LITTERATURE

Le tir à l'arc est une activité sportive et se pratique sous une forme ludique.

I - HISTORIQUE DU TIR À L'ARC

Le tir à l'arc est un des arts le plus anciens parmi ceux encore pratiqués. Cette histoire nous fera voyager dans l'évolution du tir à l'arc mais également au cœur de l'histoire de l'humanité. En effet, les deux sont étroitement liés. On a retrouvé des preuves de tir à l'arc partout dans le monde, même en Australie où l'on pensait que l'arc n'avait jamais été utilisé.

Bien que le tir à l'arc remonte probablement à l'âge de la pierre (soit environ 20 000 ans avant Jésus Christ : J. C), la première civilisation connue pour son utilisation de l'arc et de la flèche est celle du peuple égyptien, qui l'a adapté, il y a quelques 5 000 ans pour chasser et faire la guerre.

En 1200 avant J. C, les Hittites se seraient servis de l'arc depuis des chariots rapides et légers qui leur permettaient de terroriser leurs adversaires lors des batailles au Moyen-Orient. Leurs voisins, les Assyriens, tiraient énormément à l'arc. Ils fabriquaient des arcs avec différents matériaux : du tendon, de l'os ou du bois. Ils ont également donné à l'arc une nouvelle forme, plus courbée, d'autant plus puissante que l'arc était plus court et que l'archer pouvait plus facilement tenir lorsqu'il était en selle.

En Chine, le tir à l'arc remonte à la dynastie Shang (1766-1027 avant J- C). A cette époque, les batailles opposaient les arcs avec trois hommes : le conducteur, le lanceur et l'archer. Sous la dynastie suivante, celle des Zhou (Chou) (1027-256 avant J. C), les nobles de la cour participaient à des tournois de tir à l'arc accompagnés de la musique et ponctués d'élégants saluts.

La littérature anglaise honore le tir à l'arc lors des célèbres victoires de Crécy d'Azincourt et de Poitiers. C'est en 1583 que s'est déroulée la première compétition connue de tir à l'arc, -à Finsbury, en Angleterre, elle comptait 3000 participants ! La guerre de trente ans (1618-1648) a mis un terme à l'utilisation de l'arc en tant qu'arme de combat, l'arme à feu ayant fait son apparition. Depuis lors, le tir à l'arc s'est développé en tant que loisir.

Le tir à l'arc est apparu pour la première fois aux jeux olympiques de 1900 et a été de nouveau disputé en 1904, 1908 et 1920. Lors de ces jeux, un archer pouvait participer à de nombreuses compétitions et remporter plusieurs médailles. Hubert Van Innis (Belges) est l'un des archers les plus décorés de l'histoire olympique, avec son actif six médailles d'or et trois d'argent en 1900 et 1920. Le tir à l'arc a été réintroduit lors du programme olympique de 1972 avec des épreuves individuelles pour hommes et pour femmes ; ce sont les Américains John Williams et Doreen Wilber qui ont remporté les médailles d'or.

la compétition par équipe a été ajoutée au programme des jeux de Séoul en 1988¹.

II – L'EQUIPEMENT DE LA DISCIPLINE

Le tir à l'arc est une activité qui nécessite une attention particulière concernant :

- l'aménagement des terrains,
- l'équipement des sites de tir ;
- l'équipement des archers ;
- la sécurité.

A – L'aménagement des terrains

Le terrain doit être mis d'équerre et chaque distance mesurée avec précision à partir d'un point partant de la verticale du jaune de chaque cible jusqu'à la ligne de tir. Une ligne d'attente est tracée à cinq mètres au moins de la ligne de tir. Chaque cible sera numérotée, de plus elle doit être inclinée de manière à former un angle compris entre 10 et environ 15 degrés avec la verticale, mais une série de cibles alignées doivent toutes avoir le même angle d'inclinaison.

Le centre du jaune doit être à 130 cm du sol en estimant éventuellement le niveau. Lorsque les blasons multifaces (3 ou 4) sont utilisés, le (s) centre (s) du haut doit être mesurée à 160 cm du sol, les centres des blasons du bas seront situés à 42 cm des centres des blasons du haut.

¹ www.archery.org

Tous les concurrents doivent être placés sur une seule ligne. La ligne de tir des dames doit séparer de celle des hommes par un intervalle d'au moins cinq mètres.

Le nombre de cible doit être suffisant, si possible, pour qu'il n'y avait pas plus de trois tireurs par cibles. Toutefois, si la ligne de tir ne le permet pas, il n'y aura pas plus de quatre tireurs par cible. Un point de la ligne de tir directement opposé à chaque cible, sera marqué du numéro correspondant à cette cible. Si deux ou plus de deux archers tirent en même temps sur la même cible, les positions de tir seront marquées sur la ligne de tir et un minimum d'espace de 80 cm par archers sera garanti².

B - L'équipement des sites de tir

1) Blasons

Les blasons sont en papier ou tout autre matériau adéquat.

Il y a trois blasons de tir sur cibles à l'extérieur :

- 122 cm de diamètre
- 80 cm de diamètre
- et de 80 cm multifactes.

Les blasons de 122 cm et de 80 cm sont divisés en cinq zones concentriques de couleur portant du centre comme suit :

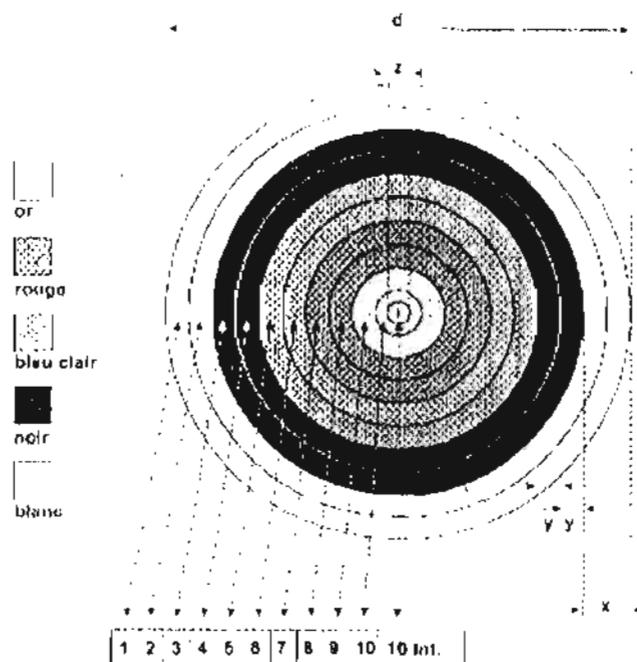
² Constitution et règlements FITA, livre 2, p. 1.

or (jaune), rouge, bleu clair, noir et blanc. Chacune de ces zones colorées est à son tour divisée en deux parties égales par de fines lignes de manière à former dix zones de scores. Ces lignes de division, et toutes les lignes de division qui pourraient être utilisées entre les couleurs, doivent entièrement à l'extérieur de la zone de scores la plus élevée. La ligne marquant la partie extérieure de la zone blanche doit se trouver entièrement dans la zone de scores. Le centre de la cible est appelé « Pinhole » et doit être indiqué par une petite croix dont les traits ne peuvent pas excéder 1mm de largeur et 4 mm de longueur. Des blasons de 80 cm multiface (2, 3 ou 4) peuvent être utilisés à la distance de 30 mètres. La distance entre les centres de deux blasons de 80 cm multiple sera 42 cm³.

³ Constitution et règlements FITA, livre 2, pp. 2-3

BLASON

2. BLASON POUR CIBLE DE TIR EN PLEIN AIR



d	x	y	z
Diamètre du blason	Zone de couleur	Zone de score	Diamètre du 10 Intérieur
122 cm	12.2 cm	6.1 cm	6.1 cm
80 cm	8 cm	4 cm	4 cm

2) Cibles

Les cibles sont :

- soient les cibles synthétiques légères, faciles de manipulation avec des chevalets également de construction léger ;
- soient des cibles en plaques de paille compressé, plus lourdes que les précédentes, mais pouvant être déplacées.

La dimension d'une cible, qu'elle soit ronde ou carrée, ne doit pas être inférieure à 124 cm, dans tous les sens, de manière à ce que si une flèche venait à manquer de justesse la zone de score la plus basse, la flèche puisse se ficher toujours dans la cible. Les cibles doivent être solidement fixées au sol, de manière à ne pas être renversé par le vent⁽⁴⁾.

C – l'équipement des archers

L'archer est la personne qui pratique les activités de tir à l'arc. Son équipement est composé comme suit :

1) L'arc

Il y a 2 sortes d'arc

- **Arc recurve** : c'est un instrument comprenant une poignée (grip), un fût (sans passage possible de la flèche à l'intérieur du fût), deux branches flexibles aux extrémités desquelles se trouve un embout (poupée) où vient se fixer

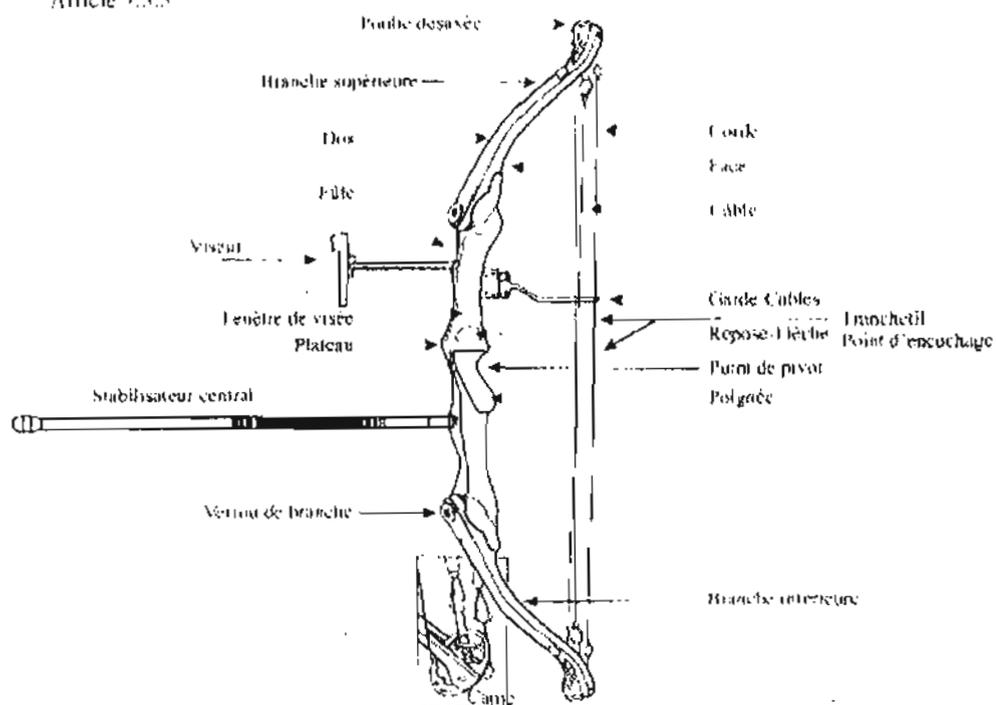
⁴ Constitution et règlements FITA, livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 4

la corde. L'arc est tendu par une seule corde venant se loger directement dans les deux embouts. Lors de la traction, il est tenu par une main sur la poignée, pendant que les doigts de l'autre main tirent sur la corde, maintiennent la traction et enfin, relâchent la corde.

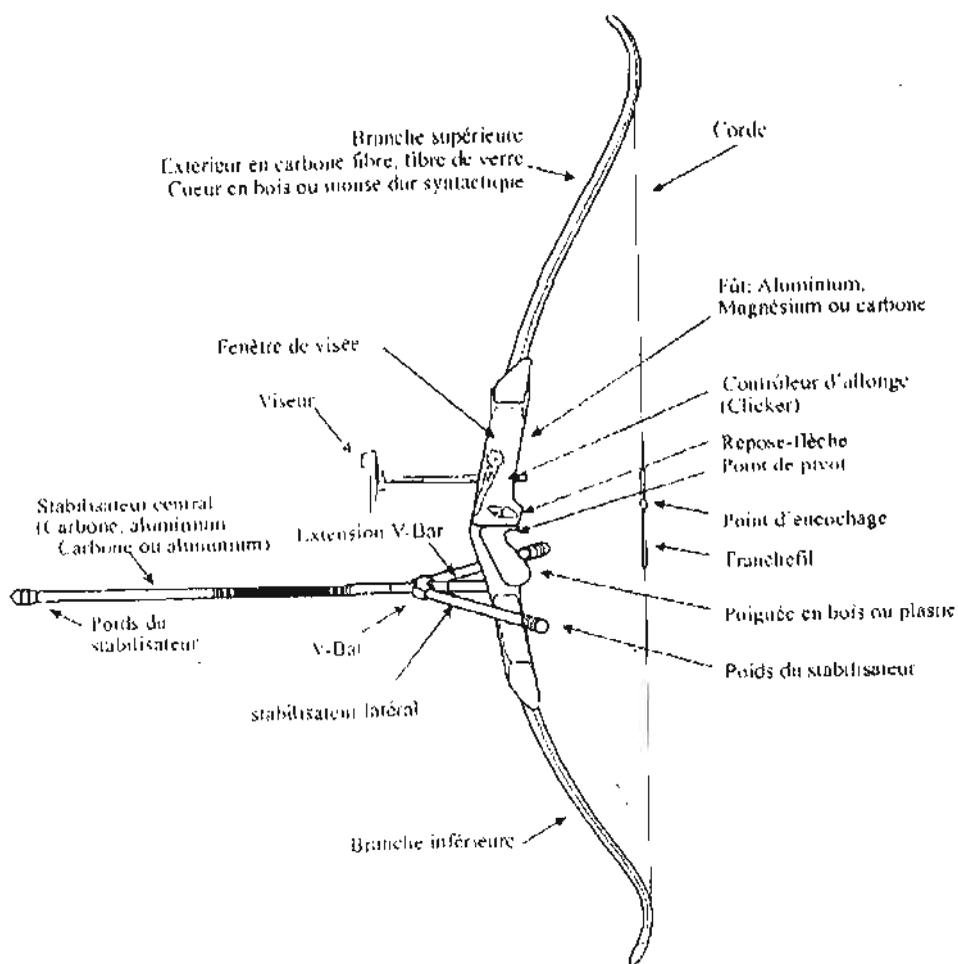
- **Arc compound** : il est caractérisé par un passage possible de la flèche à l'intérieur du fût. Son allongement est mécaniquement réglé par un système de poulies et de cames. Il ne comporte qu'une seule corde attachée directement aux deux branches, soit celle-ci est attachée à des câbles qui font partie du système⁵.

⁵ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 7.

2. ARC COMPOUND
Article 7.3.3



3. **ARC RECURVE**
Article 731



2) La corde

Elle peut être faite de n'importe quel nombre de brins qui peuvent être de différentes couleurs et de n'importe quel matériau choisi à cet effet. Elle comprend un tranche-fil pour permettre aux doigts de glisser, un point d'encoche où vient se fixer la flèche. Pour localiser ce point d'encoche, un ou deux arrêts peuvent être positionnés. A ces extrémités, il y a une boucle qui vient se fixer dans la poupée de la branche quand l'arc est bandé. En plus on peut fixer sur la corde un repère pour la bouche ou le nez (« sucette » ou « nasette »). La fin du tranche-fil ne peut se trouver à la hauteur des yeux de l'archer quand l'arc est en pleine tension⁶.

3) Les flèches :

De n'importe quel type à condition qu'elles répondent aux principes et à la définition du mot flèche utilisé dans le tir sur cibles. Ces flèches ne peuvent abîmer exagérément les blasons ou les cibles. Le diamètre maximal du flèche ne peut pas être plus grand que 11 mm. Une flèche se compose d'un tube pointe, d'une encoche et d'un empennage et, éventuellement d'une décoration de couleur différente.

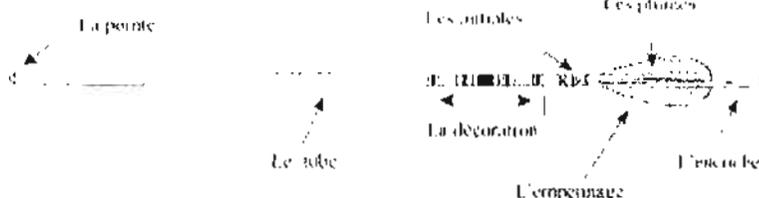
Les flèches doivent être marquées sur le tube du nom de l'archer ou de ses initiales. Elles doivent porter des plumes de la même combinaison de couleur, la même encoches et la même décoration.⁷

⁶ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 9.

⁷ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 10

1. UNE FLECHE

Article 7.3.1.7



4) Un repose flèche

Il doit être réglable

5) Un viseur

Il est attaché à l'arc⁸

6) Des stabiliseurs et compensateurs

Pourvu qu'ils :

- ne servent pas de guide à la corde
- ne touchent pas d'autre chose que l'arc
- ne soient pas un obstacle pour les autres archers sur la ligne de tir.⁹

7) Une protection pour les doigts

Elle peut être soit une palette, soit un doigtier, soit un gant, qui peut servir à tendre, à tenir et à lâcher la corde¹⁰.

8) Des accessoires

Des accessoires tel qu'une dragonne, un plastron, un boudoir, un carquois, un pose-arc et des marques pour les

⁸ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 10.

⁹ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 10.

pieds (qui ne peuvent dépasser le niveau du sol de plus de 1 cm)¹¹

III – LA SÉCURITÉ

A - Le terrain de tir

- Le périmètre doit être protégé et balisé, de même que les abords, ne permettre qu'un seul accès et supprimer le risque lié aux flèches perdues
- Une protection latérale doit comprendre des barrières, des banderoles, des haies ou des lignées d'arbres.
- Une protection derrière les cibles doit être assurée par des obstacles naturels (butte de terre) ou à l'aide de filets de protection spécifiques au tir à l'arc de deux mètres cinquante au moins de haut sur toute la largeur du terrain, situés à environ un mètre derrière les cibles.
- Les abords du terrain doivent comporter un affichage indiquant la pratique du tir à l'arc et interdisant l'accès à l'intention de publics pouvant fréquenter les environs du site.¹²

B – La sécurité des archers

Les tirs doivent toujours s'effectuer sous la supervision directe de l'entraîneur ou d'une personne dont la tâche consiste

¹⁰ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 11.

¹¹ constitution et règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. 11.

¹² Extrait de l'arrêté du 8 décembre 1995 modifié fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisations et pratiques dans les séjours de vacances déclarés et dans centres de loisirs sans hébergement habilités de certaines activités physiques et sportives.

à diriger le tir du groupe. Il est absolument interdit de tirer lorsqu'une personne se trouve sur le champ de tir à proximité des cibles. Des flèches peuvent en effet rebondir lorsqu'elles atteignent la cible ou, dans le cas d'une mauvaise décoche, elles peuvent ne pas suivre la trajectoire prévue. Ainsi des consignes à respecter sont importantes pour assurer la sécurité des archers :

- tous les archers doivent chevaucher la ligne de tir ou poser les deux pieds dessus pendant une volée, puis reculer de 5 m lorsqu'ils ont terminé.
- La flèche ne doit pas être placée sur l'arc que lorsque l'archer se tient sur la ligne de tir, qu'après que le signal ait été donné.
- Les archers ne peuvent tendre leur arc que sur la ligne de tir.
- L'arc et les flèches doivent être maniés avec prudence sur la ligne de tir, de façon à ne pas heurter ou blesser les autres archers.
- les arches ne devraient pas tendre leur arc d'une manière telle qu'elle interfère avec les archers tirant à leurs côtés. Il est donc à recommander de garder l'arc vertical, toute inclinaison de l'arc que ce soit à droite ou à gauche pourrait perturber d'autres archers.
- Ayant un carquois sur eux les pratiquants y rangeront leur flèches aussitôt après les avoir retirées de la cible¹³.

¹³ Constitution et règlement FITA – livre du 1^{er} janvier 2000 p. V.

IV - LES ÉPREUVES DU TIR À L'ARC

Il existe deux sortes d'épreuves du tir à l'arc :

- les épreuves de compétition
- les épreuves de loisir

A - Les épreuves de compétition :

1) L'épreuve FITA (Fédération Internationale de Tir à l'arc) sur cibles en plein air :

Elle consiste à tirer 36 flèches à chacune des blasons suivants :

- Le blason de 122cm de diamètre sera utilisé aux distances de 90, 70m et 60 mètres.
- Le blason multiface de 80 cm peut être utilisé à la distance de 30 mètres¹⁴.

2) L'épreuve olympique :

Chaque match consiste en quatre séries de trois flèches sur blason de 122 cm placé à la distance de 70 mètres. Et ceci jusqu'à la finale pour l'or. Les compétiteurs alterneront le tir d'une flèche, et disposeront de quarante secondes pour la tirer.

Il y a aussi l'épreuve par équipe qui consiste en trois séries de neuf flèches (3 par archer). Une série est tirée dans un temps de trois minutes, à la distance de 70 m sur blason de 122 cm. Ceci jusqu'à la finale¹⁵.

¹⁴ Construction et Règlement FITA - livre 2 du 1^{er} janvier 2000 p. VI.

¹⁵ Constitution et Règlement FITA livre 2 du 1^{er} janvier 2000, p. VI.

B – Les épreuves de loisir

D'après l'enquête sur la pratique sportive des français réalisé par le laboratoire sociologie de l'INSEP (Institut National du Sport et de l'Éducation physique) et les enquêtes des organismes de loisirs et du tourisme sportif, il apparaît que les demandes du grand public sont centrées autour de trois grands registres de motivations :

- le tir à l'arc aventure
- le tir à l'arc détente
- le tir à l'arc passion.

1) Le tir à l'arc aventure

Ce tir à l'arc se pratique plutôt dans la nature dans de grands espaces non standardisés et évolutifs. Ces espaces insolites sont choisis pour surprendre. Dans ce cadre, on recherche des situations inconnues voir extrêmes et spectaculaires. Exemple : la course d'orientation : sur le principe de la course d'orientation il s'agit de découvrir des cibles disséminées dans la nature et de tirer dessus avec le maximum de précision.

L'orientation peut être plus ou moins difficile selon le niveau des pratiquants ; avec carte et boussole ou de façon plus rudimentaire par l'utilisation d'indices, d'énigmes et de rébus pour trouver son chemin.¹⁶

2) Le tir à l'arc passion

Cette notion fait référence à un besoin, un désir d'être précis en cible, d'être dans le mille. Le pratiquant est capable de s'investir passionnément dans la maîtrise de la technique, sans pour cela s'impliquer dans la compétition et dans les contraintes de l'entraînement le pratiquant a le projet de comprendre et d'avoir un plaisir à court terme. Exemple :

Les territoires : A l'aide du marqueur, diviser le blason en quatre ou en deux secteurs. Attribuer à chaque tireur une zone. Chaque joueur tire des volées de trois flèches en essayant d'atteindre son propre territoire ; il marque la valeur des points obtenus mais, attention, chaque flèche qui arrive dans un territoire ennemi compte pour le propriétaire de ce territoire¹⁷.

3) Le tir à l'arc détente

Cette notion fait appel aux sensations et se traduit par la vision d'un cadre agréable, verdoyant, ouvert sur un panorama calme l'ensemble des aménagements et du comportement de l'animateur tend à présenter le tir à l'arc dans une ambiance de vacances. Le public motivé par ce type de tir à l'arc recherche le calme, la convivialité, l'égalité des chances, l'ambiance de vacances et la facilité à comprendre et à exécuter le geste.

Exemple :

La bataille navale : un blason FIFA retourné, quadrillé, une feuille de bataille par équipe. Tracer la même grille sur la

¹⁶ Tir à l'arc Comprendre, Pratiquer, Enseigner, Coordination Francis Simon p. 269.

¹⁷ Tir à l'arc Comprendre, Pratiquer, Enseigner, Coordination Francis Simon p. 270

feuille format A4 en y ajoutant des bateaux qu'il faut prévoir de tailles différentes de 2 à 8 cases.

Les deux équipes placent leurs bateaux sur la feuille de bataille. Le combat commence quand les archers tirent chacun trois flèches sur la carte, désignant ainsi les cases qu'ils touchent. Il y a égalité des chances si les équipes mélangent des débutants, chargés d'inspecter les océans, et des confirmés, chargés de couler les bateaux. Le jeu se termine quand une équipe a coulé tous les bateaux adverses¹⁸.

¹⁸ Tir à l'arc Comprendre, Pratiquer, Enseigner, Coordination Francis Simon p.279.



V - VALEUR DES SCORES :

Valeurs des scores	Couleurs
10 points	Jaune
9 points	Jaune
8 points	Rouge
7 points	Rouge
6 points	Bleu clair
5 points	Bleu clair
4 points	Noir
3 points	Noir
2 points	Blanc
1 point	blanc

VI - LE TIR À L'ARC AU SÉNÉGAL

A - Organisation

Au Sénégal, le tir à l'arc est géré par un comité national chargé de la promotion de cette activité. Ce comité créé le 07 mai 2001 est dénommé : Comité National de Promotion du Tir à l'Arc (CNPTA).

Le CNPTA a toutes les prérogatives des fédérations délégataires de pouvoir du Ministère des Sports. A ce titre, il a pour mission :

- d'initier toute action de promotion et de pratique du tir à l'arc au Sénégal

- de coordonner et de développer la pratique du tir à l'arc sur toute l'étendue du territoire national.
- De programmer et de réaliser des actions de formation et de coopération pour le développement du tir à l'arc au plan national et international.
- De représenter le Sénégal au niveau des instances continentales et internationales.
- De veiller à la protection du pratiquant.

Le comité national de promotion du tir à l'arc est administré par un comité directeur composé des membres du bureau, des présidents de commission spécialisée, des présidents des comités régionaux ainsi qu'un représentant du ministère de la défense, un représentant du ministère de l'intérieur et un représentant de l'UASSU.

Les tâches dévolues aux commissions ainsi que leur modalité d'organisation sont fixées dans le règlement intérieur régissant le fonctionnement du CNP. Le président du comité est tenu de convoquer chaque année une assemblée générale d'information en présence du ministre des sports ou de son représentant.

La durée du mandat du CNPTA est de quatre ans renouvelables en cas de nécessité. Durant cette période, le comité devra s'atteler à créer les conditions nécessaires à la mise sur pied d'une fédération sénégalaise de tir à l'arc¹⁹.

B - Les réalisations du CNPTA

A ses débuts, le CNPTA ne disposait aucun moyen matériel ni financier pour démarrer ses activités. Ainsi, il s'est vite attelé à mener des actions pour se faire reconnaître au niveau du CNOS (Comité national olympique sénégalais), au niveau de la FATA (Fédération africaine du tir à l'arc) et au niveau de la FITA (Fédération Internationale du Tir à l'arc).

Le CNPTA dans sa politique de développement, sollicite les responsables des structures sportives des hôtels de la place qui auparavant pratiquaient le tir à l'arc. Finalement il a eu 2 techniciens à sa disposition.

En mai 2002, la FITA met à la disposition du CNPTA un lot de matériel composé d'arcs, de flèches de cibles de blasons et des documents pédagogiques.

En décembre 2002, le comité, en collaboration avec les deux techniciens organisent un stage d'initiation composé d'une vingtaine de personnes. Ces dernières ont pour rôle d'élargir le tir à l'arc sur l'ensemble du territoire national.

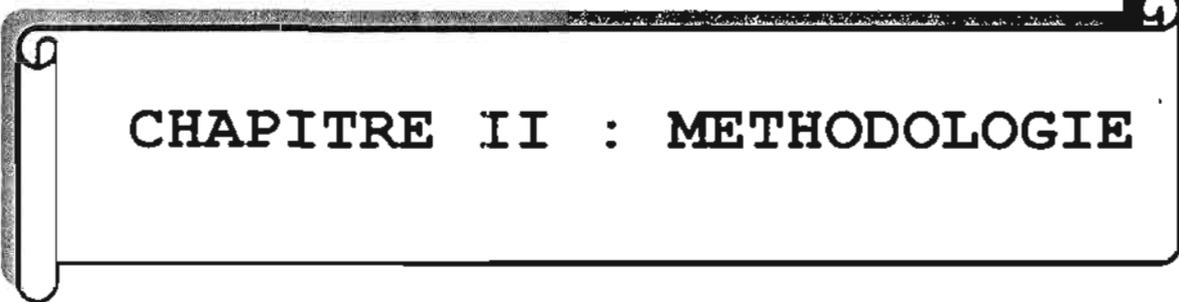
Le CNPTA sera doté d'un deuxième lot de matériel pour bientôt. Ainsi, les objectifs fixes seront réalisés.

¹⁹ Ministère des sports : arrêté portant création d'un Comité National de Promotion de tir à l'arc

Actuellement, un seul club est reconnu par le CNPTA : c'est le YUKO KAÏ. Mais néanmoins, il y a d'autres qui ne sont pas encore homologués tel l'Olympique de Ngor et l'Etics de Mboro.

Le CNPTA n'a pas de lieu spécifique pour la pratique de la discipline. Cependant par l'intermédiaire du CNOS, les archers s'entraînent tous les samedi matin au stade Léopold Sédar Senghor. C'est pour cela que le comité a déjà pris contact avec l'armée et la police qui disposent de champ de tir. Ces derniers ont donné leur accord pour que nos archers puissent s'entraîner dans leurs locaux.²⁰

²⁰ Entretien avec le Président du CNPTA



CHAPITRE II : METHODOLOGIE

I - LA POPULATION DE L'ENQUÊTE ET LES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES

1°) Les sujets :

Ils sont au nombre de soixante deux (62). Cette population est composée par :

- Les dirigeants du C N P qui occupent présentement les différents postes administratifs.
- Les pratiquants du tir à l'arc, parmi eux, certains ont subi un stage pratique de cette activité.

2°) Les instruments de collecte des données

Nous avons utilisé le questionnaire avec des questions fermées à partir des centres d'intérêt que nous voulons explorer. Mais pour avoir plus d'informations, nous avons ouvert certaines questions.

Nous avons aussi interviewé quelques membres du C N P pour recueillir des informations nécessaires à notre étude.

II - LA COLLECTE DES DONNEES

Dans l'ensemble, le questionnaire a été compris. Ainsi , pour sa validation, nous avons retranscrit sur papier toutes les questions de même que les réponses. La plupart des réponses sont identiques au point de vue du fond. Au besoin, des explications ont été données à des répondants pour une meilleure compréhension de certaines questions.

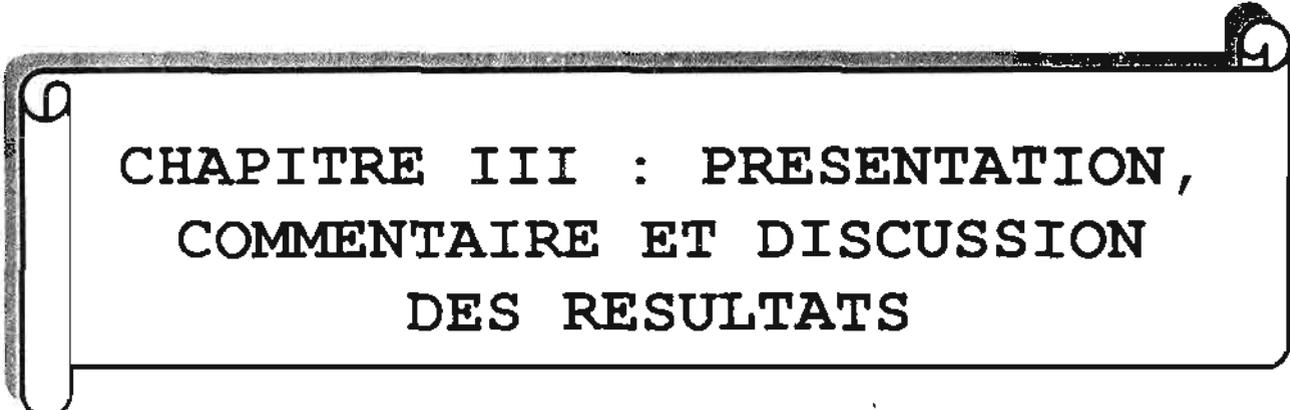
III Les limites de notre étude

Pour la collecte des données, nous avons souhaité toucher le maximum de sujets possibles. Ce qui sans doute aurait pu nous permettre de recueillir le maximum d'informations. Mais compte tenu de la petite population du tir à l'arc, du fait que c'est une discipline sportive récente dans notre pays, en plus la plus part des dirigeants sont des pratiquants, sans oublier l'insuffisance des moyens financiers et du temps dont nous disposons, nous nous sommes limités essentiellement aux différents acteurs intéressés par le tir à l'arc. Par ailleurs nous avons rencontré des difficultés dans l'exploitation des données notamment avec certaines réponses imprécises dans leur formulation. Et beaucoup de personnes mettaient du temps à répondre au questionnaire. D'où un retard ressenti dans l'exploitation de notre agenda initial.

C'est ainsi que nous avons tardivement récupéré 62 questionnaires qui ont été distribués. Une autre difficulté est liée à la rareté des documents portant sur le tir à l'arc pour ne pas dire l'inexistence de documents sur la question. En effet la recherche que nous avons effectuée au siège du C N P, à la bibliothèque centrale, de l'I N S E P S et de l'I F A N s'est avérée presque vaine.

IV - Traitement des données

Pour ce qui est des questions fermées, nous avons présenté les réponses dans des tableaux. S'agissant des questions ouvertes, nous avons résumé les réponses.



CHAPITRE III : PRESENTATION,
COMMENTAIRE ET DISCUSSION
DES RESULTATS

Tableau 1

Question 1 : Age

Question 2 : Sexe

Age (en année)	Sexe			
		M	F	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
[25 – 35 [17	27,42	-	-
[35 – 45 [34	54,84	-	-
[45 – 55 [11	17,74	-	-
Total	62	100	-	-

Légende

n = nombre de répondants

% = Pourcentage

TABLEAU N° : 2

Question 4 : Quel est votre niveau de pratique ?

Réponses	Pratiquants et dirigeants	
		%
Débutant	27	43,55
confirmé	35	56,45
Professionnel	-	-
TOTAL	62	100

Légende :

n = nombre de répondant

% = pourcentage

TABLEAU N° 3

Question 5 : Depuis quand pratiquez vous cette activité

Réponses		1 ans	2 ans	3 ans	TOTAL
Répondants	n	22	26	14	62
	%	35,48	41,94	22,58	100

Légende

n = nombre de répondants

% = pourcentage

TABLEAU N° 4

Question 6 : Lieu (x) de pratique du tir à l'arc

Question 7 : Quelle (s) période (s) de l'année pratiquez vous cette activité

Question 8 : Combien de fois dans la semaine pratiquez vous cette activité?

Questions Réponses	6		7		8	
	N	%	N	%	N	%
Stade L S S	58	93,55
Mamelles	4	6,45
Toute l'année	53	85,48
Année scolaire	9	14,52
1 Fois	62	100
Total	62	100	62	100	62	100

Légende

N = nombre de répondants

% = pourcentage

Tableau N° 5

Question 9 : Etes vous licencié dans un club?

(Q 9)

Question 10 : y a t-il un championnat national?

(Q10)

Questions Réponses	(Q 9)		(Q 10)	
	n	%	n	%
Oui	-	-	-	-
Non	62	100	62	100

Légende :

n = nombre de répondants

% = pourcentage

Récapitulation des réponses aux questions suivantes :

Question 11 : Qui est ce qui vous a motivé à pratiquer cette activité?

La majeure partie des réponses se résume comme suit :

- Découverte de l'activité
- Le loisir, à savoir la distraction, la détente, la passion

- Devenir un professionnel afin d'être un champion national et international.

Question 12 : Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

Même chose aussi pour cette question, nous avons résumé l'ensemble des réponses comme suit :

- Insuffisance de matériel
- Absence de centre d'accueil pour les intéressés
- Absence de club
- Absence de compétition et de calendrier
- Insuffisance d'infrastructure
- Absence de formation
- Manque de moyens financiers
- Cherté du matériel
- Insuffisance d'espace d'entraînement
- Manque d'encadrement
- Absence d'un championnat
- Manque de médiatisation

Question 13 : Que proposeriez vous comme solution pour résoudre ces problèmes afin de permettre le développement du tir à l'arc?

Là aussi même choses que les deux questions précédentes, la majeure partie de nos répondants dit la même chose. Ainsi on a recueilli les informations suivantes :

- Dégager un budget pour l'achat du matériel
- Créer des clubs

- Organiser un championnat national et des tournois sous - régionaux
- Créer des centres d'accueil pour ceux qui veulent pratiquer
- Introduire le tir à l'arc dans le programme scolaire de l'UASSU
- Introduire l'activité dans les écoles de sports
- Former des encadreurs
- Aménager des espaces pour la pratique
- Chercher de sponsors
- Faire du C N P, T A une fédération
- Récompenser les pratiquants

COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS

L'analyse du tableau 1 montre que la population actuelle du tir à l'arc est près que masculine. Autrement dit, cette nouvelle activité sportive, dans notre pays, est limitée dans sa pratique à une partie de la population. Cette dernière se trouve dans une tranche d'âge comprise entre 25 et 55 ans.

Nous remarquons ici que la majeure partie des acteurs du tir à l'arc est constituée par une population adulte. Autrement dit, il y a grande absence des jeunes dans cette activité, d'où un grand obstacle pour son développement.

Soulignons que le niveau de nos archers dans la pratique est insuffisant avec 43,55 % de débutants et 56,45 % de confirmés (c f tableau 2).

Ceci montre que notre pays n'a pas encore de niveau international. Cela pourrait être expliqué par le fait que le tir à l'arc est l'une des dernières activités sportives qui vient de voir le jour au Sénégal.

La durée de pratique influe beaucoup sur le niveau de nos répondants. En effet 35,48 % pratiquent depuis 1 ans, 41,94% depuis 2 ans et 22,58 % depuis 3 ans (cf. tableau 3). Ceci confirme le bas niveau des archers Sénégalais. Cette situation fait une fois encore soulever les difficultés rencontrées par le tir à l'arc.

Ainsi notre pays n'a pas encore un niveau qui lui permet de participer à des compétitions internationales.

D'autres facteurs aussi pourraient expliquer cette situation actuelle du tir à l'arc Sénégalais. En effet la pratique de cette activité s'est presque limitée à Dakar avec 93,55 % des archers s'entraînant au stade Léopold Sédar Senghor et 6,45% dans les mamelles (cf. tableau 4).

Selon certains témoignages, quelques archers s'entraînent dans des endroits privés tels que l'hôtel Méridien et le dojo YukoKaï ; d'ou le problème de lieux qui vient s'ajouter aux difficultés déjà évoquées.

En ce qui concerne la périodicité de la pratique, 85,48 % des archers disent qu'ils pratiquent toute l'année, tandis que 14,52 % pendant l'année scolaire (cf. tableau 4).

Autrement dit, la majeure partie de nos répondants s'entraîne durant toute l'année. Là, apparemment, la pratique du tir à l'arc est régulière. La minorité pratiquant cette discipline pendant l'année scolaire est constituée essentiellement d'étudiants n'habitant pas à Dakar. Cela explique l'absence d'entraînement de ces derniers pendant les vacances scolaires.

Il faut aussi souligner la faible fréquence de pratique par semaine de la part des archers sénégalais. En effet sur l'ensemble des questionnaires distribués, nous avons récolté la même réponse, 100 % des archers s'entraînaient une fois par

semaine. Il faut noter que le stade Léopold Sédar Senghor, n'abrite pas une partie spécialement réservée à la pratique de cette activité. Toute fois, le CNPTA avec les moyens du bord parvient à y faire pratiquer le tir à l'arc. Face à cette situation, il est normal que le niveau de nos archers soit faible.

Les archers Sénégalais ne sont pas licenciés dans aucun club. Et ce par le fait qu'il n'y a pas de club de tir à l'arc au Sénégal, d'où l'absence d'un championnat national. Cette situation n'est pas motivante car devant ces difficultés déjà évoquées, il sera difficile de réaliser des performances. Alors que des performances on en désire puisque même si certains archers affirment pratiquer juste pour le loisir, il existe un nombre important qui veut se professionnaliser et faire de la compétition jusqu'au plus haut niveau.

Depuis le stage d'initiation organisé par le CNPTA en Décembre dernier la majeure partie des stagiaires formés ne pratique plus le tir à l'arc à cause du manque de sensibilisation.

- Pour résoudre ces difficultés que rencontre le tir à l'arc, les pratiquants et dirigeants ont proposé des solutions que nous avons déjà rapportées.

CONCLUSION

Ce travail qui se veut descriptif avait pour objectif de contribuer au développement du tir à l'arc au Sénégal.

Cette discipline sportive récente dans notre pays est gérée par un Comité National Provisoire (CNP).

Ainsi nous avons mené des enquêtes par le biais d'interviews et de questionnaires au niveau des pratiquants et dirigeants de cette activité. Cette population qui se situe entre 25 et 55 ans et est masculine.

Les résultats obtenus ont montré que l'état actuel du tir à l'arc Sénégalais, n'est pas un des meilleurs. En effet, beaucoup de difficultés ont été signalées, notamment, la cherté du matériel, le problème d'encadrement technique et administratif, le manque de formation ainsi que l'absence de subvention de la part de l'état sans oublier l'absence de compétitions.

Ce qui constituent les raisons qui font que le niveau de nos archers dans la pratique soit bas.

Pour résoudre ces difficultés, nos répondants ont pensé qu'il faut avant tout régler le problème du matériel, trouver des

lieux spécifiques pour la pratique, former des techniciens pour l'encadrement, organiser des compétitions et récompenser les archers.

Tel est l'essentiel du travail que, nous pensons, pourra contribuer au développement du tir à l'arc afin que ce dernier puisse être parmi les sports d'élite de notre pays.

PROPOSITIONS

Le tir à l'arc est une activité qui peut être développée comme les autres disciplines sportives. Pour cela, il nous faut nécessairement régler certains points.

Actuellement, le CNPTA ne bénéficie d'aucune aide matérielle ni financière de la part de l'Etat. Autrement dit, les dirigeants ne sont pas indemnisés, et ils utilisent leurs propres moyens pour accomplir certaines missions. Cette situation n'est pas motivante pour les acteurs du tir à l'arc. Ainsi, le CNPTA doit mener une politique de pression sur l'Etat. Ce dernier doit dégager un budget pour la promotion de cette activité. Selon le président du Comité, le Ministre des sports a prévu une subvention pour le développement de cette discipline sportive. Il faut chercher des partenaires, des sponsors qui pourront soutenir l'activité.

En ce qui concerne le matériel, il faut dire que le CNPTA dispose d'un lot qui lui permet d'initier le maximum de personnes. Mais toutefois, il en lui faut encore plus pour développer le tir à l'arc dans les régions, mais aussi pour pouvoir doter les éventuels clubs d'arcs, de flèches, de cibles et d'autres accessoires. Au Sénégal, il n'y a pas encore un terrain spécifique au tir à l'arc. Ainsi, il faut construire dès maintenant une salle pour développer le « tir en salle », le temps de permettre au comité de trouver un terrain d'entraînement spécifique pour le tir en plein air.

Pour le volet de la formation, il nous faut des experts de la FITA qui pourront faire bénéficier leur expertise aux techniciens locaux. Ces derniers doivent être formés afin d'assurer la sécurité des archers. Il faut signaler aussi que le CNPTA souffre d'un déficit de personnel administratif qualifié. Pour résoudre ce problème, les centres et instituts de formations comme l'INSEPS et le CNEPS doivent introduire dans leurs programmes de formation « le Management du sport ». Ainsi les cadres formés pourront compenser ce déficit.

Nous devons avoir des représentants au niveau de la FATA et au niveau de la FITA pour que le Sénégal puisse être reconnu comme un acteur indispensable pour le développement de cette activité. Le CNPTA doit favoriser la création d'écoles de tir à l'arc pour faire intéresser l'activité aux jeunes. Ainsi, il faut l'introduire dans le programme scolaire de l'UASSU. Il doit aussi mener une politique de décentralisation de la discipline vers les autres régions du pays.

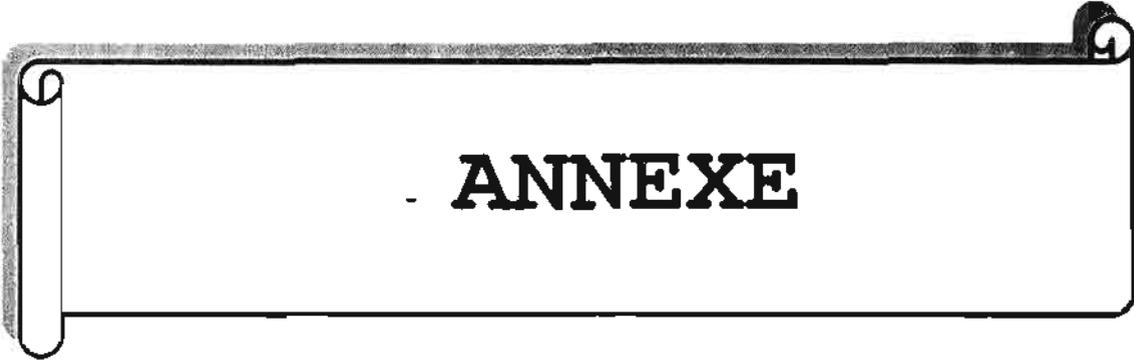
Des tournois devraient être organisés de même qu'un championnat national : tout en prévoyant des récompenses pour les participants.

Les médias aussi ont un rôle fondamental à jouer pour le développement du tir à l'arc. En effet, la création d'émission dans les radios et à la télévision nationale pourrait être un moyen de promotion et de sensibilisation.

Le tir à l'arc est une activité passionnante qui ne demande pas de grandes qualités physiques. Donc, le CNPTA doit inviter toutes les couches de la population, les motiver à pratiquer afin qu'elles puissent participer au développement de cette discipline sportive.

BIBLIOGRAPHIE

1. Le tir à l'arc : Comprendre pratiquer enseigner collection : études et formations ; coordination : Francis Simon
2. FITA : Constitution et règlement (Livre 2)
3. Arrêté portant création d'un comité national de promotion de tir à l'arc au Sénégal.
4. Arrêté du 8 décembre modifié fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique dans les séjours de vacances déclarés et dans les centres de loisirs sans hébergement habilités de certaines activités physiques et sportives.
5. [W.W.W.archery.org](http://www.archery.org).



ANNEXE

Université Cheikh DIOP de DAKAR

INSEPS

Le présent questionnaire est destiné aux pratiquants et dirigeants du Tir à l'arc au Sénégal. Il s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Veuillez s'il vous plait, le remplir en répondant aux questions.

Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

NB : Le questionnaire est anonyme.

1. Age ans

2. Sexe : M F

3. Profession

4. quel est votre niveau de pratique ?

- Débutant (e)

- Confirmé (e)

- Professionnel (le)

5. Depuis quand pratiquez-vous cette activité ?

.....
.....

6. Lieu (x) de pratique du tir à l'arc ?

.....
.....

7. En Quelle (s) période (s) de l'année pratiquez-vous le Tir à l'arc ?

.....
.....

8. Combien de fois dans la semaine pratiquez-vous cette activité ?

.....
.....

9. Etes vous licencié (e) dans un Club

Oui

Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

10. Y a t-il un championnat national de Tir à l'arc ?

11. Qu'est ce qui vous a motivé à pratiquer cette activité ?

.....

12. Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

.....

13. Que proposeriez vous comme solution pour résoudre ces problèmes afin de permettre le développement du Tir à l'arc au Sénégal ?

.....

